

Distr.  
LIMITEE

TD/B/WG.3/L.8  
7 avril 1994

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT  
Groupe de travail spécial sur la  
comparaison de l'expérience des pays  
en matière de privatisation  
Quatrième session  
Genève, 5 avril 1994

PROJET DE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SPECIAL SUR LA COMPARAISON  
DE L'EXPERIENCE DES PAYS EN MATIERE DE PRIVATISATION  
SUR SA QUATRIEME SESSION

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
du 5 au 8 avril 1994

Rapporteur : M. Herbert Dzvimbo (Zimbabwe)

POINTS 1, 2 et 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué  
aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification doit être soumise, en anglais ou en  
français, au plus tard le vendredi 15 avril 1994 à la

Section d'édition de la CNUCED  
Bureau E.8102  
Télécopieur : 907 0056  
Téléphone : 907 5657 ou 5655

## INTRODUCTION

1. Conformément au calendrier des réunions de la CNUCED, la quatrième session du Groupe de travail spécial sur la comparaison de l'expérience des pays en matière de privatisation a eu lieu au Palais des Nations, à Genève, du 5 au 8 avril 1994.

Déclarations liminaires

2. L'Adjoint du Secrétaire général de la CNUCED, Directeur chargé de la Division des sociétés transnationales et de l'investissement, a souhaité la bienvenue aux participants à la quatrième et dernière session du Groupe de travail spécial. Faisant le bilan des 16 mois écoulés depuis que le Groupe s'était attaqué à son très ambitieux programme de travail, il a constaté qu'une liste impressionnante de questions avait été traitée, dont : le rôle de l'Etat, les objectifs de la privatisation, les stratégies et techniques de la privatisation, et des options telles que la non-cession et la cession, les mécanismes financiers, la concurrence, la privatisation de l'infrastructure, les incidences sociales et les mesures sociales d'accompagnement. La session en cours s'occuperait en outre de la privatisation des fonds de pension et des aspects de l'environnement qui se rapportent à la privatisation.

Les nombreuses monographies nationales présentées au Groupe témoignaient bien du vif intérêt que les gouvernements portaient à son travail. Les réunions informelles avaient encouragé des échanges ouverts de données d'expérience, tandis que les réunions-débats et la haute compétence de tous les participants à la discussion permettaient d'aborder quantité de questions délicates.

La franchise des exposés avait permis d'acquérir une connaissance utile de toute une série d'expériences de privatisation qui correspondaient à une grande diversité de situations. Grâce à cette méthode de travail, un large consensus avait pu se former et des appréciations convergentes se dessiner quant à ce qui constituait des mesures viables. Ce faisant, des facteurs qui étaient décisifs pour la conception et l'exécution de programmes de privatisation avaient été mis au jour.

3. Certes, des questions aussi complexes ne sauraient être résumées qu'au risque de simplifier à l'extrême, mais on pouvait essayer d'en dégager quelques conclusions générales. Premièrement, la privatisation n'était pas une fin en soi; ce n'était qu'un moyen d'arriver à une fin. Deuxièmement, la privatisation était essentiellement une démarche politique, puisqu'elle comportait une métamorphose du rôle de l'Etat. Troisièmement, la privatisation

devait être menée comme une initiative économique, dans un cadre macro-économique et juridique convenable, propice au développement d'un secteur privé solide et garantissant que la vente des droits de propriété rapporterait un maximum de bénéfices. Une ferme détermination de développer le secteur privé était nécessaire et, à ce propos, il fallait aborder une série de questions. Quatrièmement, aucune privatisation ne ressemblait à une autre. Cinquièmement, la privatisation exigeait un secteur public efficace, non pour faire ce que le secteur privé ou le marché pouvaient faire mieux, mais pour faire ce qu'ils ne réussissaient pas à faire. Sixièmement, la privatisation était un fait social et devait comporter dès le départ une dimension sociale. Enfin, la privatisation opérée dans des conditions favorables pouvait avoir de grands avantages. Selon certaines indications, elle se traduisait par des gains d'efficacité, sous forme d'une amélioration de la concurrence et d'une baisse des prix.

4. Le Groupe de travail spécial avait produit, pendant ses travaux, un volume impressionnant de documentation utile. En plus des 47 monographies nationales déjà mentionnées et des communications présentées par les intervenants, le secrétariat de la CNUCED avait établi une analyse plurinationale des données d'expérience, un Directory of national focal points, une bibliographie annotée sur la privatisation et une compilation des contributions d'organisations internationales relatives à la privatisation. Il avait rédigé des résumés étoffés des débats et échanges approfondis du Groupe de travail spécial, qui figuraient dans les rapports des sessions précédentes. Il avait aussi dégagé des éléments indicatifs à prendre en considération pour l'élaboration de programmes de privatisation dans un effort pour tracer de grands principes directeurs et des orientations. Tirés, pour l'essentiel, des débats du Groupe de travail spécial, ces éléments devraient être adaptés au cas particulier de chaque pays. Enfin, malgré la somme considérable de travail effectuée, il restait quelques domaines relativement inexplorés. Par exemple, l'intervention du secteur privé dans la mise en place d'une infrastructure, la privatisation du secteur financier et le rôle de la privatisation dans l'encouragement à la fois des investissements étrangers et de la mobilisation des ressources intérieures pourraient être étudiés, car ces questions avaient un intérêt particulier pour les pays en développement et les pays en transition. En ce qui concerne ces pays, le Groupe de travail voudrait peut-être envisager la question des mesures à prendre par la communauté des

donateurs à l'appui de la privatisation, y compris les domaines dans lesquels la coopération technique pourrait être renforcée et où des recommandations, le cas échéant, pourraient être formulées.

## Chapitre I

### EXAMEN DE MONOGRAPHIES NATIONALES A LA LUMIERE D'UNE ANALYSE PLURINATIONALE REALISEE PAR LE SECRETARIAT SUR LA CONCEPTION, L'EXECUTION ET LES RESULTATS DES PROGRAMMES DE PRIVATISATION

(point 3 de l'ordre du jour)

5. Pour examiner ce point de l'ordre du jour, le Groupe de travail spécial disposait de la documentation ci-après :

"Conception, exécution et résultats des programmes de privatisation : analyse plurinationale des données d'expérience", rapport du secrétariat de la CNUCED (TD/B/WG.3/7/Rev.2);

"Questions relatives à a) la privatisation et l'environnement et b) la privatisation des fonds de pension", note du secrétariat de la CNUCED (TD/B/WG.3/7/Rev.2/Add.1).

Monographies nationales :

Colombie (TD/B/WG.3/Misc.5/Rev.1)

Allemagne (TD/B/WG.3/Misc.9/Add.1 et 2)

Fidji (TD/B/WG.3/Misc.40)

"Presentations of national experiences with privatization" par la Chine, Israël, le Japon, la Roumanie, le Royaume-Uni et la Slovénie (TD/B/WG.3/Misc.41).

#### Déclaration d'un pays

6. Le représentant de l'Egypte a dit que la politique de l'Egypte en matière d'environnement avait essentiellement pour but de parvenir à un développement durable, par les moyens suivants : a) adopter des normes écologiques et des instruments de réglementation de l'environnement (la Loi No 4/1994 était entrée en vigueur); b) assurer une qualité de l'environnement convenable pour la santé et le bien-être de la population, tout en préservant et en exploitant les ressources naturelles à l'intention des générations présentes et futures; c) accentuer la prise de conscience du public et favoriser la compréhension des liens entre environnement et développement; d) arrêter des principes directeurs et des procédures pour l'élaboration de politiques de l'environnement expressément rattachées aux premiers stades de la privatisation; e) coopérer de bonne foi avec d'autres pays pour aboutir à une exploitation optimale des ressources naturelles transfrontières et prévenir ou atténuer la pollution de l'environnement. Depuis le début des années 80, l'Egypte avait pour politique de protéger l'environnement en général. Elle avait créé un service interministériel de l'environnement. Au début des

années 90, elle avait apporté de nettes améliorations au système économique, adoptant notamment un programme de privatisation en coopération avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, en vue d'améliorer le fonctionnement des entreprises publiques existantes, de susciter une concurrence et d'ouvrir l'économie au secteur privé. La Loi No 203/1991 avait trait à la réorganisation des organismes du secteur public. La gestion écologique de la privatisation était un élément important du processus de privatisation et comportait le bilan et la responsabilité écologiques des entreprises publiques.

7. A sa 8ème séance plénière (séance d'ouverture), le 5 avril 1994, le Groupe de travail spécial a décidé de poursuivre l'examen du point 3 de l'ordre du jour en séances informelles.

Chapitre II

DEFINITION D'ELEMENTS FONDAMENTAUX A PRENDRE EN CONSIDERATION  
POUR L'ELABORATION DE PROGRAMMES ET DE PLANS DE PRIVATISATION

(point 4 de l'ordre du jour)

8. Pour examiner ce point de l'ordre du jour, le Groupe de travail spécial disposait de la documentation ci-après :

"Eléments indicatifs à prendre en considération pour l'élaboration de programmes de privatisation", note du secrétariat de la CNUCED (TD/B/WG.3/14).

9. A sa 8ème séance plénière (séance d'ouverture), le 5 avril 1994, le Groupe de travail spécial a décidé de poursuivre l'examen du point 4 de l'ordre du jour en séances informelles.

[à compléter, s'il y a lieu]

Chapitre III

ADOPTION DU RAPPORT FINAL DU GROUPE  
AU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT

(point 6 de l'ordre du jour)

10. Pour examiner ce point de l'ordre du jour, le Groupe de travail spécial disposait de la documentation ci-après :

"Projet de rapport final du Groupe de travail spécial sur la comparaison de l'expérience des pays en matière de privatisation", texte soumis par le Président du Groupe de travail spécial (TD/B/WG.3/L.7).

[à compléter]

Chapitre IV

QUESTIONS DIVERSES

(point 5 de l'ordre du jour)

[à compléter, s'il y a lieu]

Chapitre V

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture de la session

11. La quatrième session du Groupe de travail spécial a été ouverte le 5 avril 1994 par le Président, M. Bror Wahlroos (Finlande).

B. Election du Bureau

(point 1 de l'ordre du jour)

12. En l'absence de changement par rapport au Bureau de la troisième session, le Bureau du Groupe de travail spécial à sa quatrième session était composé comme suit :

<u>Président</u> :	M. Bror Wahlroos (Finlande)
<u>Vice-Présidents</u> :	Mme Taos Feroukhi (Algérie) Mme Carmen Silva (Colombie) M. Thomas Janicki (Allemagne) Mme Urszula Calka-Jendroszczyk (Pologne) Mme Prapada Saranusit (Thaïlande)
<u>Rapporteur</u> :	M. Herbert Dzvimbo (Zimbabwe)

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(point 2 de l'ordre du jour)

13. A sa 8ème séance (séance d'ouverture), le Groupe de travail spécial a adopté l'ordre du jour provisoire de sa quatrième session, qu'il avait approuvé à sa troisième session et qui avait été distribué par le secrétariat sous la cote TD/B/WG.3/12 et Add.1. L'ordre du jour de la quatrième session était donc ainsi conçu :

1. Election du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Examen de monographies nationales à la lumière d'une analyse plurinationale réalisée par le secrétariat sur la conception, l'exécution et les résultats des programmes de privatisation 1/
4. Définition d'éléments fondamentaux à prendre en considération pour l'élaboration de programmes et de plans de privatisation
5. Questions diverses
6. Adoption du rapport du Groupe de travail spécial au Conseil.

---

1/ Il est entendu que cet examen portera également sur la privatisation des fonds de pension.

D. Adoption du rapport de la quatrième session au Conseil

[à compléter]

-----